

Un joueur isolé ne pourra participer aux concours Nationaux Q et Nationaux D ainsi qu'aux qualificatifs du CDF Ligue Sport Boules M1, Ligue Sport Boules M2 et M2 qu'en qualité de complément d'équipe.

ARTICLE 11 - TROISIÈME DIVISION (M3)

Chaque CBD ou District classe en M3, 15 à 25 % de son effectif total compétition masculin adulte :

- Les joueurs adultes et G -18 ayant obtenu, au cours de la saison sportive, le nombre de points de catégorisation correspondant au pourcentage ci-dessus.
- Les joueurs issus de G -18 inscrits sur la liste ministérielle Espoirs qui n'ont pas opté pour la M2,
- Les joueurs maintenus par leur classification antérieure.

1. Déclaration des équipes (en début de saison)

A compter de la saison 2022/2023, possibilité de déclarer des quadrettes M3 pour disputer au cours de la saison 5 concours dédiés à l'intérieur de la LBR, du PADB ou du CS. Le classement au terme des 5 journées de concours dédiés permet une qualification directe au championnat de France quadrettes d'un nombre d'équipes déterminé par la LBR, le PADB ou le CS.

A compter de la saison 2023/2024, mise en place obligatoire des concours dédiés dans toutes les ligues, PADB et CS et accession en M2 des 14 meilleures équipes des régions ou inter régions suivantes :

- ✓ AURA : 8 équipes
- ✓ PACA + OCC : 2 équipes
- ✓ NAQ + CVL + BPL : 1 équipe
- ✓ HDF + IDF + NMD : 1 équipe
- ✓ BFC + EST : 1 équipe
- ✓ A définir : 1 équipe

Au besoin, un play-off est organisé par l'inter région entre les premiers de chaque région.

Les 2 finalistes du championnat de France Quadrettes M3 accèdent aussi en M2.

Les 16 dernières équipes du classement quadrettes final de M2 descendent en M3.

En cas de refus de maintien ou d'accession d'une équipe, les joueurs qui la constituaient reçoivent une licence rouge.

Si une équipe de M3 qui devait monter M2 ne repart pas, c'est l'équipe suivante du classement de sa région ou inter région qui monte et ainsi de suite.

Possibilité de déclarer une équipe en M3 de 3 à 5 joueurs d'une même AS/ESB et avec un minimum d'un licencié classé en 3^{ème} division.

Tous les joueurs déclarés dans l'équipe reçoivent une licence M3/F3.

Les concours dédiés sont gérés par les LBR/PADB/CS et sont ouverts aux seules équipes déclarées selon les règles de composition suivantes :

- ✓ Equipe constituée de 4 ou 5 joueurs avec au moins 2 joueurs de l'équipe déclarée.
- ✓ Possibilité de recourir de 1 à 2 compléments d'équipe « jokers » de l'AS/ESB par concours.

POSSIBILITÉS DE COMPOSITIONS DES QUADRETTES EN CONCOURS DÉDIÉS M3					
Equipe de base (même n° d'équipe)	Dépôt des licences		Joueurs présents		
	Equipe de base	Complément	Equipe de base	Complément	
5 joueurs	5		4 ou 5		OBLIGATOIREMENT 2 licences de l'équipe de base doivent être déposées 2 licences compléments d'équipe « jokers » au maximum
	4		4		
	4	1	3 ou 4	0 ou 1	
	3	1	3	1	
	3	2	2 ou 3	1 ou 2	
	2	2	2	2	
4 joueurs	4		4		
	4	1	3 ou 4	0 ou 1	
	3	1	3	1	
	3	2	2 ou 3	1 ou 2	
	2	2	2	2	
3 joueurs	3	1	3	1	
	3	2	2 ou 3	1 ou 2	
	2	2	2	2	